



Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Secrétariat d'Etat Chargé de la Pêche Maritime



غرفة الصيد البحري الأطلسية الشمالية
**CHAMBRE DES PÊCHES MARITIMES
DE L'ATLANTIQUE - NORD**



Sa Majesté Le Roi Mohammed VI



« Il en est de même des chambres professionnelles qui sont investies d'une mission identique, en vertu de la Constitution. Elles seront, en effet, assujetties aux mêmes épreuves pour que l'on mesure leur capacité à remplir le rôle économique qui leur incombe en matière d'incitation à l'investissement et à la création de richesses.

Ce rôle, si elles l'assument comme il se doit, fera de ces chambres de véritables banques de projets d'investissement régional, et non de simples tremplins électoraux.»

Extrait du discours Royal à l'occasion du 49ème anniversaire
de la Révolution du Roi et du peuple le 20 Août 2002

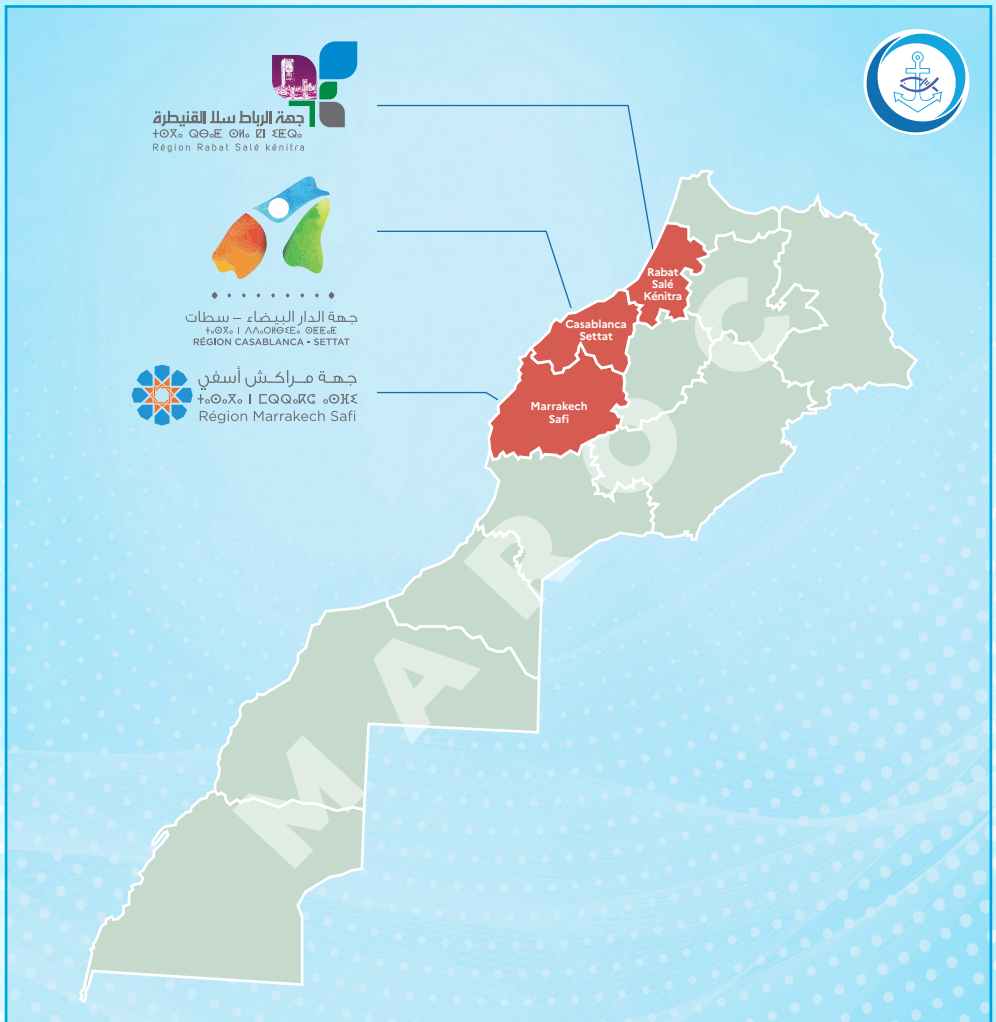
La Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique-Nord est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et soumis à la tutelle de l'Etat. Elle est instituée par la loi n° 4-97 formant statut, parue au bulletin officiel n° 4470 en date du 3 avril 1997.

ATTRIBUTIONS

- Représenter les secteurs des pêches maritimes auprès des pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux;
- Donner au gouvernement des avis et des propositions concernant la pêche maritime et les activités littorales;
- Aider le gouvernement à vulgariser, parmi les opérateurs des pêches maritimes les méthodes modernes de pêche, de valorisation, de commercialisation et de promotion de la consommation des produits de la pêche;
- Servir d'intermédiaire entre les armateurs à la pêche et les opérateurs du secteur des pêches maritimes marocain et leurs homologues étrangers, aux fins d'étendre et de diversifier les relations commerciales du Royaume.
- Participer à la mise en œuvre et au développement de la recherche scientifique dans le domaine des pêches maritimes et de l'aquaculture.

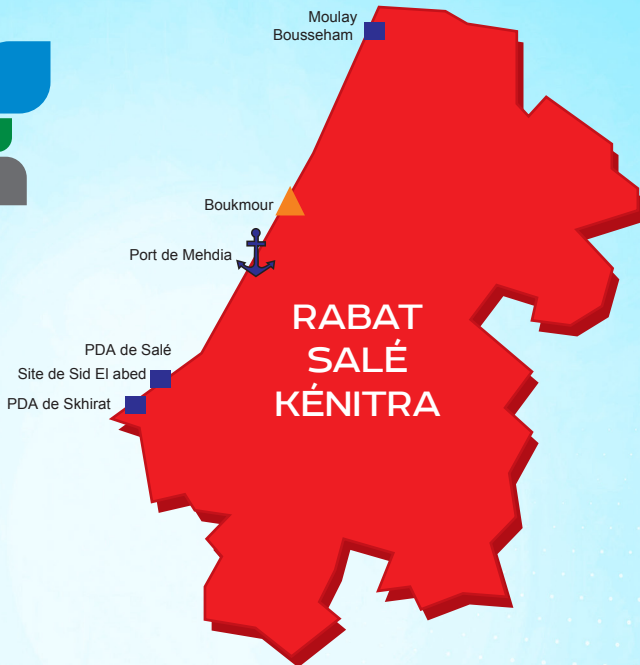
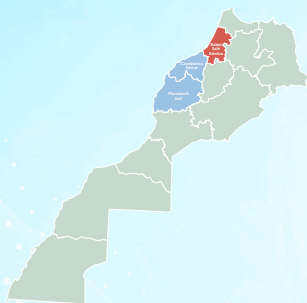


Carte du Maroc avec l'étendue territoriale de la Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Nord Casablanca - (CPMAN)





جهة الرباط سلا القنيطرة
+OXo QΘoE OΠo ZI ξEQo
Région Rabat Salé kénitra



Flotte immatriculée	Hauturière	09 unités
	Côtière	85 unités
	Artisanale	750 unités
Production halieutique	Poids en Tonne	14 656
	Valeur en KDH	113 492

	Port de pêche avec construction navale
	Point de débarquement aménagé
	Site de pêche non aménagé

- La zone côtière de la région s'étend sur 140 km sur la province de Kénitra et de 75 km sur les préfectures de Salé, Rabat et Skhirate-Témara;
- La lagune de Merja Zerka à Moulay Bousseham constitue un site humide et une réserve biologique très importante. Elle est désignée comme un site Ramsar et connue par l'activité de ramassage des palourdes ;
- Le Gharb s'ouvre sur l'océan atlantique par le port fluvial de Kénitra qui représente l'unique port fluvial du pays ;
- La région se réjouit par la présence de plusieurs sites de pêche artisanale : PDA de Moulay Bousseham, PDA de Skhirat, site de Sid El Abed (projet d'un PDA), site de Salé (projet d'un PDA);
- Un potentiel important pour le développement de l'activité de la construction navale, des activités de la pêche artisanale et des activités touristiques (plages, pêche de loisirs, plongée sous marine, sports nautiques, ...).



Port de Mehdia



PDA de Salé



PDA DE Skhirat



Site de Pêche Sid El Abed



VP Moulay Bouselham





Port de Casablanca



Port de El Jadida



Port de Mohammadia



PDA Bouznika



PDA Essanaoubar



PDA Lahdida



PDA Sidi Abed



Site de Pêche Dar Bouazza



Site de Pêche Laghouiba



Site de Pêche Lahouirra



Site de Mreziqa



Site de Oualidiya

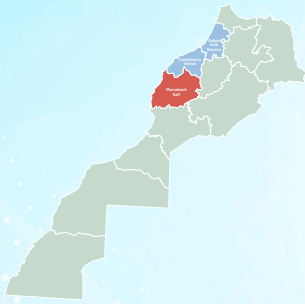


Site de Pêche Sidi Rahal









جهة مراكش أسفي
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ
Région Marrakech Safi



Flotte immatriculée	Hauturière	01 unités
	Côtière	397 unités
	Artisanale	2 039 unités
Production halieutique	Poids en Tonne	78 831
	Valeur en KDH	710 101

	Port de pêche avec construction navale
	Village des pêcheurs
	Point de débarquement aménagé
	Site de pêche non aménagé

- Un littoral de 273 km sur les provinces de Safi et d'Essaouira ;
- Deux ports de pêches : port de Safi et port d'Essaouira;
- Onze sites de pêche dont trois sont aménagés
- trois chantiers navals :1 à safi et 2 au port d'Essaouira ;
- Un potentiel important pour le développement de l'activité de la construction navale, des activités de la pêche artisanale et des activités touristiques (plages, pêche de loisirs, sports nautiques, ...).





RÉGION MARRAKECH - SAFI

Port de Safi



Port d'Essaouira



PDA CAP SIM



PDA Bhibeh



PDA Tafadna



VP Souiriya Lakdima



Site de Pêche Amarditsen



Site de Pêche Cap Beddouza



Site de Pêche Sidi Ahmed Essayeh



Site de Pêche Sidi Battach



Site de Pêche Tissa





غرفة الصيد البحري الأطلسية الشمالية
**CHAMBRE DES PÊCHES MARITIMES
DE L'ATLANTIQUE - NORD**

www.cpmn.ma



2, Rue Abou Hassan Al Achaâri, Bd Anfa - Casablanca
Tél: +212 5 22 27 21 53 / 5 22 27 25 16 - Fax: +212 5 22 27 21 80
cpman@cpman.ma